




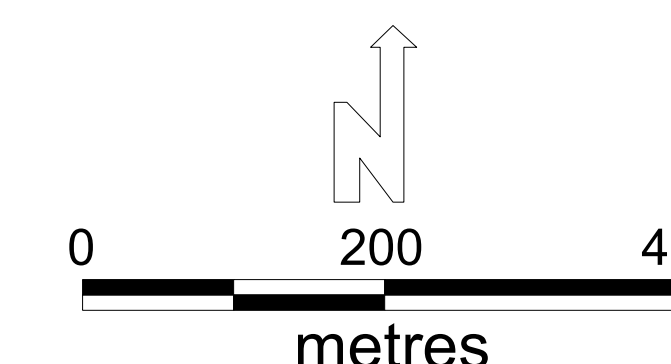
DOCUMENT 4C PLAN NORD

Élaboration du PLU approuvée par DCM du : 14 mars 2013  
Modification n°1 de droit commun approuvée par DCM du : 07 juin 2016  
Déclaration de projet et mise en compatibilité approuvée par DCM du : 08 janvier 2019  
Modification n°2 simplifiée approuvée par DCM du : 13 mai 2019  
Modification n°3 de droit commun prescrite par DCM du : 25 mai 2021  
Modification n°3 de droit commun approuvée par DCM du : 8 mars 2022



Echelle : 1/5000

- A Zone
- Af Secteur
- Sites et secteurs à protéger : zones humides
- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- 4 Emplacement réservé pour ouvrage public, voirie, installation d'intérêt général ou espace vert
- Secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation (OAP).
- Élément du patrimoine identifié
- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'une restauration
- Zone inondable (sources : Atlas des zones inondables et étude ENVED)



VOIR DOCUMENT 4A PLAN LOUPE